|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 31 juillet 2019 |
| Réf.: | **Corrigendum 1 à la Circulaire TSB 173**Manifestations du TSB/DA | - Aux administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Contact: | **Denis ANDREEV** |
| Tél.: | +41 22 730 5780 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbevents@itu.int | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Troisième atelier régional de la Commission d'études 11 de l'UIT T pour l'Afrique sur "Les défis liés à la contrefaçon de dispositifs TIC et aux tests de conformité et d'interopérabilité en Afrique"(Tunis (Tunisie), 30 septembre 2019)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que le **troisième atelier régional de la Commission d'études 11 de l'UIT-T pour l'Afrique sur "Les défis liés à la contrefaçon de dispositifs TIC et aux tests de conformité et d'interopérabilité en Afrique"** se tiendra, à l'aimable invitation du Centre d'Études et de Recherche des Télécommunications (CERT), à l'Hotel Ramada Plaza Gammarth ([http://www.ramadaplaza-tunis.com/](http://www.ramadaplaza-tunis.com/fr/)) à Tunis (Tunisie), le 30 septembre 2019.

Cet atelier sera suivi par la réunion du Groupe régional de la Commission d'études 11 de l'UIT-T pour l'Afrique (SG11RG-AFR), qui se tiendra au même endroit du 30 septembre au 2 octobre 2019.

Vous voudrez bien noter que cette réunion du Groupe SG11RG-AFR s'ouvrira à 15 h 45 le 30 septembre 2019, dès l'atelier terminé.

2 L'atelier aura lieu en anglais, et un service d'interprétation simultanée sera assuré en français.

3 La participation à l'atelier est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite, mais le nombre de places est limité. Aucune bourse ne sera accordée pour l'atelier; en revanche des bourses seront accordées pour la participation à la réunion du Groupe SG11RG-AFR (30 septembre – 2 octobre 2019). Vous trouverez de plus amples informations dans le Corrigendum 1 à la [Lettre collective 3/SG11RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG11RG.AFR-COL-0003/en).

4 Cet atelier a pour objectif d'identifier les questions liées à la lutte contre la contrefaçon et à la conformité et l'interopérabilité, et d'en débattre, en mettant l'accent sur la région Afrique et sur les activités menées dans le cadre de la CE 11 de l'UIT-T et du Groupe SG11RG-AFR de l'UIT-T.

Les débats porteront sur les thèmes suivants:

– problèmes liés à la contrefaçon et répercussions sur le marché des TIC: pertes fiscales et autres manques à gagner, dégradation de l'image de marque, dysfonctionnements du réseau et problèmes d'interopérabilité qui se traduisent par une fourniture médiocre des services, et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement;

– tendances nouvelles et mécanismes qui interviennent dans la contrefaçon des dispositifs TIC, l'altération volontaire et/ou la duplication des identificateurs de dispositif uniques;

– mécanismes permettant de sécuriser la gestion de la chaîne d'approvisionnement (de la fabrication à la commercialisation en passant par l'importation et la distribution), afin d'assurer la traçabilité, la sécurité, la confidentialité et la confiance à l'égard des personnes, des produits et des réseaux;

– solutions techniques pour lutter contre la contrefaçon des dispositifs TIC;

– mise en oeuvre du programme de l'UIT en matière de conformité et d'interopérabilité;

– activités en matière de conformité et d'interopérabilité et laboratoires de test dans la région;

– accords de reconnaissance mutuelle et élaboration de normes harmonisées pour la région;

– activités conjointes UIT-T/CEI, en particulier les activités de la Commission de direction de l'UIT-T pour l'évaluation de la conformité (CASC) et les programmes de certification communs;

– activités de la CE 11 de l'UIT‑T concernant la conformité et l'interopérabilité et la lutte contre la contrefaçon de dispositifs TIC.

5 Des informations relatives à l'atelier, et notamment des renseignements pratiques ainsi que le programme de la manifestation, seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/201909/Pages/default.aspx>.

Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil seront mis à disposition sur le site de la manifestation.

7 L'inscription est obligatoire pour toutes les personnes qui souhaitent participer à l'atelier. Pour vous inscrire, vous êtes invités à remplir le formulaire en ligne disponible à l'adresse: <https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Login.aspx?src=Registration&Event=C-00006179>
**au plus tard le 23 septembre 2019**. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à l'atelier est obligatoire et se fait exclusivement *en ligne*.**

8 Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé dès que possible auprès de la représentation de la Tunisie (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Cette réunion étant organisée hors de Suisse, les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa doivent être adressées directement à l'organisme hôte. Les délégués qui ont besoin d'une lettre d'invitation personnelle sont invités à remplir le formulaire

disponible dans les renseignements pratiques et à l'envoyer à **M. Ahmed GHARBI** (courriel: ahmed.gharbi@cert.mincom.tn; tél.: +216 98 215808), avec copie à l'UIT (tsbsg11@itu.int), avec la mention "Lettre d'appui pour l'obtention d'un visa" en objet, avant la date limite du **16 septembre 2019**. Des instructions figurent sous "Renseignements pratiques" sur la [page web](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/201909/Pages/default.aspx) de la manifestation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications